



ACTE-CHALLENGE, agence de voyages (LI 075 00 062) créée en 1977, est membre de la FIYTO (The Federation of International Youth Travel Organisations), du Club Français du Tourisme des Jeunes, de Maison de la France et de l'ONSSL (Office National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques), est aussi déclarée en tant qu'organisme de formation (n° 11752619375), les séjours avec cours de langue en Europe peuvent être pris en charge au titre de la formation professionnelle.

A l'écoute des étudiants et conseillée par des enseignants, ACTE-CHALLENGE propose des



séjours dont l'objectif est, en plus de l'apport linguistique, une véritable formation complémentaire de l'enseignement secondaire ou universitaire, porteuse sur le marché du travail.

ACTE-CHALLENGE coopère avec des organismes officiellement habilités à fournir les attestations nécessaires aux demandes de visas lorsque les programmes proposés le requièrent.

L'équipe ACTE-CHALLENGE est à votre entière disposition pour vous conseiller et espère avoir le plaisir d'organiser votre prochain séjour linguistique.

LES DESTINATIONS

ACTE CHALLENGE propose aux jeunes et adultes de se perfectionner en **Anglais** au Royaume Uni, en Irlande, à Malte, aux Etats-Unis ou au Canada, en **Espagnol** dans différentes villes d'Espagne, en **Italien** à Rome.

Sommaire

PROGRAMMES JUNIORS	page	4/6	
• Angleterre			
• Irlande			
• Malte			
• Espagne			
ITALIE – Rome	page	7	
ESPAGNE – Madrid, Salamanque, Barcelone, Grenade, Almuñecar	page	8/9	
ANGLETERRE – Londres, Oxford, Brighton	page	10/11	
MALTE	page	12	
IRLANDE - Dublin	page	13	
USA – San Francisco, San Diego, Chicago	page	14	
CANADA – Vancouver, Toronto	page	15	
Conditions générales	page	16	
Bulletin d'inscription	page	17/18	
Conditions particulières de vente	page	19	

SELECTION DES ECOLES DE LANGUE

Nous avons sélectionné des écoles situées au centre ou proche des centres villes. Le participant a ainsi accès aux transports et peut profiter des commerces, restaurants, cinémas, musées, librairies...



Nous nous sommes assurés de la qualité de l'enseignement et de la formation des professeurs. La majorité des écoles sont membres de regroupements ou de fédérations nationales et internationales qui assurent et contrôlent la qualité de leurs prestations.

Les méthodes d'enseignement mettent l'accent sur la communication et leur objectif est leurs progrès dans les quatre compétences linguistiques : expression et compréhension écrites et orales. Un test a lieu en début de séjour permettant d'affecter le participant dans le groupe qui correspond à son niveau de langue.

Les cours

Ils sont dispensés par petits groupes de niveaux et rassemblent des étudiants du monde entier ; les francophones sont minoritaires, ce qui incite à la communication dans la langue étudiée. Les unités de cours dépendent de chaque école, leurs durées varient de 40 à 60 minutes. Nos cours s'adressent aux jeunes et aux adultes selon les programmes décrits ci-après. L'été, dans les écoles pour adultes, les participants sont majoritairement des étudiants.

Les sessions

Elles commencent le plus souvent **chaque lundi**, ou à des dates précises, en particulier pour les débutants. La durée du séjour est variable, d'une semaine à plusieurs trimestres. Un court séjour est souvent une excellente solution pour parfaire son niveau de langue et s'acclimater à un pays étranger juste avant une mission professionnelle ou au début d'un voyage touristique.



Choix des formules de cours

Pour chaque langue, plusieurs destinations et plusieurs formules de cours sont proposées permettant ainsi de cibler son objectif et d'équilibrer son séjour entre les cours, la découverte du pays et les loisirs. A l'exception des séjours juniors, les programmes que nous proposons sont ouverts aux adultes de tous les âges. S'agissant de cours en écoles de langue, nous les dénommons "étudiants" dans la brochure, quel que soit le statut des personnes.

COURS EN GROUPE	COURS COMBINÉS (cours en groupe + cours individuels)	COURS INDIVIDUELS (1 professeur pour 1 étudiant)
Selon l'option choisie, cours à mi-temps ou intensifs, de 10 à 30 unités de cours par semaine. Petits groupes internationaux qui favorisent des échanges enrichissants et permettent d'acquérir une bonne aisance en expression orale.	En complément des cours en groupe, les cours individuels permettent un apprentissage spécialisé, un travail concentré sur certains apprentissages (phonétique, écrit...) ou de combler certaines lacunes.	Ce programme de perfectionnement ou de remise à niveau est intensif et personnalisé. Langue générale ou spécialisée avec des objectifs d'apprentissage précis : phonétique, argumentation, préparation à des examens, concours... Il convient aussi en particulier aux adultes et aux seniors qui souhaitent apprendre/progresser à leur propre rythme, dans un environnement confortable.

Les cours de langue générale

De niveaux débutant à avancé ; leur objectif est la langue courante appliquée aux différents domaines de la vie quotidienne, tout en abordant la culture et les coutumes du pays concerné.

Les cours de langue spécialisée - Langue des affaires

Ils s'adressent à des étudiants ou à des personnes actives qui souhaitent acquérir le vocabulaire ou les techniques spécifiques d'un domaine professionnel (argumentation commerciale, prise de notes, présentation, rendez-vous, téléphone...). Selon les programmes, un niveau intermédiaire à supérieur est demandé. Pour certaines destinations comme l'Italie, les cours spécialisés s'adressent aussi à des personnes qui souhaitent combiner cours de langue avec l'Art et la Culture.

Les préparations aux examens

Ces examens ou tests sont universellement reconnus par les recruteurs, les entreprises et les universités.

- Anglais : **Examens de Cambridge** - TOEIC - TOEFL
- les **Examens de Cambridge**, de renommée mondiale et reconnus par les universités et les employeurs, sont sanctionnés par 5 diplômes. Ces examens peuvent être passés dans le monde entier en juin et décembre.
- le **TOEIC** (Test of English for International Communication) a été développé pour répondre à la demande du monde du travail et évalue les connaissances linguistiques sur une échelle allant de 10 à 990 points. Il concerne l'Anglais en tant que langue pratique internationale. Il est souvent demandé lors de recrutements professionnels et fait partie de nombreux cursus universitaires ou d'écoles supérieures.
- le **TOEFL** (Test of English as a Foreign Language) conçu à la base pour tester les non-anglicistes postulant aux universités nord-américaines, est reconnu et utilisé dans le monde entier. Il évalue les connaissances sur une échelle allant de 350 à 677 points (test papier).

- Espagnol : **Le DELE** (Diploma de Español como Lengua Extranjera) espagnol, reconnu par le ministère de l'Education Espagnol, est la référence internationale de la pratique de l'Espagnol Castillan. Il comporte trois niveaux et les examens peuvent être passés en mai et novembre



Les autres prestations de nos séjours

LE LOGEMENT : chambre individuelle ou double en famille, en appartement ou en résidence selon les destinations.

• **Famille** : dans chaque école de langue, un responsable de l'hébergement est à la disposition des participants. En tant qu'organisation membre de l'Office National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques, nous n'affectons qu'un seul francophone par famille, deux étrangers par famille (ou trois maximum - dont le francophone - dans les îles britanniques et à Malte). Il n'existe pas de "famille type", qu'il s'agisse de personne seule, couple, avec ou sans enfant, les familles hôtesses sont sélectionnées sur la qualité de leur accueil.

• **Résidence/appartement** : en résidence universitaire ou sous forme d'appartement, comprenant de une à trois chambres, une salle de bain et une cuisine à partager, ce mode de logement est très souvent situé en centre-ville réduisant ainsi les temps de transport.

LOISIRS/TOURISME : les écoles de langue proposent des activités et des excursions optionnelles qui permettent de se détendre et de découvrir la région, moyennant une participation à régler sur place.

TRANSPORTS : Ils sont à la charge des participants sauf pour la majorité des programmes juniors. L'accueil à l'arrivée (aéroport/gare) peut être organisé sur demande.

Sur place, les trajets en transport urbain sont à prévoir dans le budget argent de poche. Les prix des voyages sont indiqués à titre indicatif.

NOS PRIX COMPRENNENT : les cours selon la formule choisie, l'hébergement en chambre individuelle ou double, les repas selon l'option choisie, l'assistance du correspondant local, l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS : - sauf mention contraire - les transports et les transferts, certains repas selon les programmes, le matériel pédagogique à acheter auprès de l'école de langue, les transports locaux (trajet hébergement/école).



12 à 17 ans

EAST ANGLIA*

Iswich, Colchester ou
Norwich

SUD DE L'ANGLETERRE*

Worthing ou Brighton*

REGION DE LONDRES*

Purley, Croydon, High
Wycombe ou Chingford

CORNOUAILLES- DEVON*

Plymouth ou St. Austell

EAST MIDLANDS*

Nottingham, Boston,
Doncaster, Skegness ou
Grimsby

- > Hébergement en famille
- > Cours et activités
- > Classes de 6^e à la 1^{ère}
- > Séjour en Campus

15 à 18 ans



Séjour varié et équilibré entre vie de famille, cours et activités, avec un encadrement à l'écoute des jeunes, permettant aux participants de tous âges de passer un agréable séjour

Cours : 16 cours de 45 mn par semaine, en groupe de 10 à 12 élèves en moyenne, cours dispensés par des professeurs britanniques et français qualifiés.

Hébergement : en famille en pension complète (pique-nique à midi), en chambre individuelle ou double, un ou deux francophones par famille selon le souhait du participant. Afin de faciliter leur intégration, les élèves de 6^e et 5^e sont obligatoirement placés à 2 par famille.

Activités hebdomadaires :

- 4 après-midi sportifs ou culturels : tennis, badminton, natation, squash, sports d'équipe, bowling, cinéma.
- une excursion d'une journée complète et une excursion d'une demi-journée ; par exemple : Londres, Cambridge, tour du Suffolk ...
- une soirée organisée (bowling, cinéma, quizz, disco ...)

Encadrement : présence sur place d'un ou plusieurs responsables français selon le nombre de participants. Le responsable participe à toutes les activités du groupe.

Voyage A/R en Eurostar accompagné au départ de Paris puis acheminement dans les familles d'accueil par train ou par autocar privé.

Transports locaux compris dans le prix.

Assurances maladie, accident, responsabilité civile et rapatriement incluses.

DATES ET PRIX VOYAGE INCLUS	Lieux de séjour*	Nb semaines	Prix au départ de Paris	Prix au départ de Lyon
25 avril au 6 mai 2005	La répartition par centre sera organisée dans les centres en fonction du nombre de participants, de l'âge et du niveau d'Anglais de chacun	2	1200	1335
12 au 24 juin 2005		2	1300	1435
4 au 17 juillet 2005		2	1400	1535
4 au 24 juillet 2005		3	1745	1880
1er au 14 août 2005		2	1400	1535
1er au 21 août 2005		3	1745	1880

* réservé aux élèves de 4^e et 2^{nde}



SEJOUR EN CAMPUS - 15 À 18 ANS - CLASSES DE SECONDE À TERMINALE

Un séjour de qualité, premier pas vers la vie étudiante. Les échanges culturels et linguistiques y sont nombreux, le centre étant international. Excellente préparation au baccalauréat.

Situé dans un parc de 80 hectares près de **Colchester**, à une heure de Londres, l'Université fait partie des établissements les plus éminents de Grande-Bretagne sur le plan de la recherche et de la qualité de son enseignement.

Cours : 18 cours de 60 mn par semaine, par groupes de niveau avec des professeurs britanniques et français.

Hébergement : en résidence universitaire sur un campus international, en pension complète. Chambres individuelles avec sanitaires privés, dans des bâtiments modernes. Bibliothèques, installations sportives, cafétérias, poste et supermarché sont à la disposition des étudiants.

Activités hebdomadaires :

- Quatre après-midi sportifs ou culturels.
- Une excursion d'une journée.

- Une excursion d'une demi-journée.

- 3 soirées organisées

Exemples d'excursion : Cambridge, Londres, Tour du Suffolk, Ipswich, Clacton, Norwich.

Activités sportives possibles : tennis, badminton, natation, squash, sports d'équipe, bowling.

Encadrement : présence sur place d'un ou de plusieurs responsables français.

Voyage : en Eurostar A/R accompagné au départ de Paris puis acheminement par autocar privé ou train. Voyage accompagné au départ de Paris et Lyon.

Transports locaux : compris dans le prix.

Assurances maladie, accident, responsabilité civile et rapatriement incluses.

DATES ET PRIX VOYAGE INCLUS	Nb semaines	Lieu de séjour	Prix au départ de Paris	Prix au départ de Lyon
11 au 24 juillet 2005	2	Colchester	1740	1675
1er au 14 août 2005	2	Colchester	1740	1675



Le séjour se déroule dans la région de **Dublin** qui est une ville gaie, jeune et dynamique où règne un enthousiasme débordant. Plus de la moitié de sa population a moins de 25 ans ! Les participants accueillis dans les villages ou stations balnéaires animées, à proximité de la capitale (Greystones, Bray, Drogheda, Rush...) rencontrent des gens chaleureux et sympathiques.

Cours : 15 heures de cours de 45 mn par semaine, avec des professeurs irlandais et français qualifiés (10 à 12 élèves maximum par classe). Expression orale et écrite, sujets d'actualité.

Les participants peuvent se rendre à pied à l'école.

Hébergement : en famille d'accueil rigoureusement sélectionnée par notre correspondant. Logement en chambre double, en pension complète (panier-repas à midi), un ou deux francophones par famille selon le souhait du participant.

Activités hebdomadaires

- 4 ou 5 après-midi sportifs ou culturels : piscine, tennis, badminton, basket, volley, bowling, cinéma, pêche à la ligne...

- une excursion d'une journée le samedi : par exemple Dublin, Powerscourt, Glendalough, Wicklow Gaol...,

- une excursion d'une demi-journée,

- deux soirées organisées (disco, karaoké, quiz...).

Encadrement : Présence sur place d'un ou plusieurs responsables français selon le nombre de participants.

Le responsable participe à toutes les activités du groupe.

Voyage : A/R accompagné de Paris (avion) ou de Lyon puis acheminement dans les familles d'accueil par autocar privé.

Transport locaux : compris dans le prix.

Assurances maladie, accident, responsabilité civile et rapatriement incluses.



13/17
ans

RÉGION DE DUBLIN

> Hébergement en famille

> Cours et activités

> 4^e - 1^{re}



DATES ET PRIX VOYAGE INCLUS	Nb semaines	Prix au départ de Paris*	Prix au départ de Lyon*
25 avril au 6 mai 2005	2	1310 €	-
4 au 17 juillet 2005	2	1520 €	1590 €
4 au 24 juillet 2005	3	1850 €	1920 €
1 ^{er} au 15 août 2005	2	1520 €	1590 €
1 ^{er} au 21 août 2005	3	1850 €	1920 €

* Taxes d'aéroport non comprises



PROGRAMMES JUNIORS

Programme idéal pour combiner études et vacances. Les cours ont généralement lieu le matin, les après-midi sont consacrés aux sports collectifs : tournois... et à la détente au centre nautique.

Dates et périodes : 2 semaines minimum - début des cours : 13, 20, 27 juin, 4, 11, 18, 25 juillet, 1er, 8, 16, 22, 29 août, 9 septembre, 24 octobre 2005.

Cours et activités : 20 cours d'anglais par groupes de niveaux (15 étudiants maximum par cours), cheque semaine, une journée d'excursion, quatre soirées organisées en présence d'animateurs. Accès gratuit au centre nautique (canoë, prêt de palmes/masque, beach-volley, jeux, animation...).

Pour certains sports nautiques, un supplément est demandé.

Logement :

En famille, chambre individuelle ou double, pension complète (panier-repas à midi). Arrivées et départs le même jour soit samedi/samedi ou dimanche/dimanche

En résidence, chambre multiple (2, 3 ou 4 lits), pension complète. Résidence équipée d'une piscine, terrain de football, parcours de jogging. Navette pour le centre nautique. Encadrement et supervision assurée 24h/24 par des animateurs qualifiés.

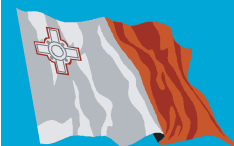
Tarifs : cours de vacances 15/17 ans comprenant les transferts de l'aéroport de Malte (aller-retour cours, activités, logement en famille en pension complète, assurance maladie, rapatriement, responsabilité civile).

Transport France/Malte et retour non compris.

Hébergement	2 semaines	3 semaines	4 semaines
Famille	855 €	1255 €	1620 €
Résidence	1070 €	1505 €	1940 €



MALTE



14/18
ans

> Hébergement en famille

> Cours et activités



Voyage à la charge du participant. Nombreux vols directs de Paris, Lyon, Marseille à partir de 270 € A/R, hors taxes d'aéroport

ESPAGNE



14/18
ans

CATALOGNE

> 4^e/Terminale

> Cours et activités

> Hébergement en famille

PROGRAMMES JUNIORS - SEJOUR EN FAMILLE

Séjour très orienté sur les activités de bord de mer et la découverte de Barcelone. L'emploi du temps est varié et équilibré entre la vie de famille, les activités de groupe avec la sécurité d'un encadrement permanent.

Au printemps, les participants séjournent à Barcelone. En été, le programme se déroule dans les villages de la Costa Maresme à quelques kilomètres de Barcelone, où l'on trouve de jolies stations balnéaires au sable fin, des ports de pêche, on y pratique la culture traditionnelle de la vigne, de légumes et fleurs. C'est une région de vacances idéale en été pour les jeunes qui peuvent y goûter toutes les joies de la mer tout en bénéficiant des innombrables richesses de la ville de Barcelone.

Cours : 15 heures de cours de 45 mn par semaine par groupes de niveau avec des enseignants espagnols. Classe de 10 à 12 élèves en moyenne.

Hébergement : en famille parlant Castillan, en pension complète. Un ou deux francophones par famille selon le souhait des participants.

Activités hebdomadaires :

- 5 après-midi sportifs ou culturels (par exemple : quizz, sports d'équipe, équitation, beach volley, catamaran, planche à voile, jeux de plage, centre nautique...).
- Nombreuses visites de Barcelone.
- Une excursion de la journée (dont Port Aventura en été).
- une soirée organisée (disco, bowling...).

Encadrement : présence sur place d'un ou plusieurs responsables français selon le nombre de participants. Le responsable participe à toutes les activités du groupe.

Transport : voyage A/R accompagné de Paris (avion), voyage groupé ou accompagné selon l'effectif au départ de Lyon puis acheminement dans les familles d'accueil par autocar ou train.

Transports locaux : compris dans le prix tarif.

Assurances maladie, accident, responsabilité civile et rapatriement incluses.

DATES ET PRIX VOYAGE INCLUS*	Nb de semaines	Lieu de séjour	Prix au départ de Paris*	Prix au départ de Lyon*
4 au 17 juillet 2005	2	Costa Maresme	1415 €	1485 €
4 au 24 juillet 2005	3	Costa Maresme	1755 €	1825 €
1 ^{er} au 14 août 2005	2	Costa Maresme	1415 €	1485 €
1 ^{er} au 21 août 2005	3	Costa Maresme	1755 €	1825 €

* hors taxes d'aéroport



ESPAGNE



13/17
ans

MADRID SALAMANQUE MARBELLA

> Séjour en collège

> Cours et activités

PROGRAMMES JUNIORS - Séjour en Collège - Madrid - Salamanque - Marbella

Cette formule permet aux participants de vivre dans une ambiance internationale : les participants sont de toutes nationalités et 60% d'entre eux sont espagnols. Dans un environnement agréable, les jeunes bénéficient de nombreuses infrastructures mises à leur disposition.

Le Collège est situé à 15 mn de la plage, à quelques km de Marbella. Les participants, de 14 à 18 ans, sont hébergés au collège Alboran, entouré d'une pinède. Le calme, la nature et les nombreux équipements sportifs : grande piscine, court de tennis, terrain de foot, centre équestre, terrain de tir à l'arc, bibliothèque... font de ce collège un centre très apprécié.

Enseignement : 20 cours d'espagnol de 45 minutes par semaine par groupe de niveaux - 6 au total - (14 élèves maximum), les débutants sont acceptés.

Hébergement : en dortoirs de 8 à 12 lits sous la supervision d'un moniteur. Douches et sanitaires à l'extérieur du bâtiment. Séjour en pension complète : petit-déjeuner, déjeuner à 14h, goûter, dîner à 20h30.

Sports*, activités : un programme varié de sports (aérobic, natation, tir à l'arc, sports collectifs...) et de loisirs est proposé. L'après-midi des ateliers sont organisés : photo, théâtre, danse, flamenco, radio, artisanat.

Excursions/visites : une excursion d'une journée et deux demi-journées d'excursion toutes les 2 semaines, visites de sites historiques.

Soirées/veillées : activités de 21h30 à 22h30 : films, jeux, veillées, discos...

Encadrement : 1 animateur pour 12 jeunes répartis par groupes d'âge. L'encadrement est entièrement géré par l'équipe espagnole.

Voyage et transferts : transport France Espagne individuel, non compris. Départ le dimanche, retour le samedi. A titre indicatif, AR Paris/Madrid, environ 108€. Paris/Malaga, environ 135€ (tarifs hors taxe d'aéroport). Accueil à l'aéroport à l'arrivée et au départ et transfert A/R accompagné jusqu'au collège inclus dans le prix du séjour.

Assurances maladie, accident, responsabilité civile et rapatriement incluses.

	Dates	PRIX	OPTIONS		
			Tennis	2 semaines	6h/sem 145 €
2 sem	03/07-16/07 17/07-30/07 31/07-13/08 Madrid, Salamanque, Marbella 14/08-27/08/05 Marbella	1230 €	Equitation	2 semaines	5h/sem 145 €
4 sem	27/06-24/07 04/07-31/07 18/07-14/08 Madrid, Salamanque, Marbella 01/08-28/08/04 Marbella	2220 €	Golf	2 semaines	6h/sem 200 €

*Leçons de tennis, de golf, d'équitation en option, avec participation aux frais.

**Supplément si arrivée à l'aéroport entre minuit et 7h du matin : 25 €

Journée type :

8h/8h30 : lever
8h30/9h00 : petit-déjeuner
9h00/10h30 : cours d'espagnol (vocabulaire, oral, grammaire)
10h30/10h45 : pause
10h45/12h15 : culture et civilisation espagnole : Histoire, grammaire...
12h30/14h : sports, activités culturelles, piscine
14h/15h : déjeuner
15h/17h45 : ateliers
17h45/18h : goûter
18h/20h30 : sports et jeux
20h30/21h30 : dîner
21h30/22h30 : activités et veillées
22h30 : coucher

Rome (3,5 millions d'habitants), la Ville Eternelle avec ses 27 siècles d'histoire et son riche patrimoine est aussi une capitale financière, politique, religieuse, moderne et vivante aux multiples visages capables de satisfaire chacun quel que soit son âge. Le bord de mer n'est qu'à 30 km...

L'école, créée en 1974, est située au cœur de Rome, à quelques pas de la gare centrale (Termini), d'accès facile à tous les quartiers de la ville.

Les étudiants ont libre accès au laboratoire de langue et aux salles réservées à l'étude (ordinateurs, vidéos, bibliothèque). L'accès à internet est possible (1€ les 20 mn). Agréable lieu de détente et de rencontres, une cafétéria est à disposition des étudiants.

L'école est ouverte toute l'année sauf les jours fériés italiens : 12 avril, 2 juin, 8 décembre, elle est fermée à Noël du 19 décembre 2004 au 3 janvier 2005.

Les groupes de niveaux, de débutant à supérieur, sont constitués de 10 à 15 personnes maximum. L'unité de cours est de 55 mn. L'ambiance est internationale : nombreux étudiants européens, nord et sud-américains, asiatiques. Toutes les semaines, en plus des heures de cours, des conférences gratuites sont proposées sur les thèmes suivants : littérature, histoire, régions et villes d'Italie, cinéma, cuisine, vins.

COURS EN GROUPE - 15, 20 OU 30 COURS

15 cours par semaine	20 cours par semaine	30 cours par semaine
Les cours ont lieu l'après-midi, de 14h00 à 17h00. Niveau débutant à intermédiaire.	Les cours ont lieu le matin, de 9h00 à 13h00 et une semaine sur 4, l'après-midi, de 14h00 à 18h00. Tous niveaux.	Cours répartis sur la journée, de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00. Niveau débutant à intermédiaire.

Dates : à partir de 2 semaines. Dates de début des cours :

15 cours : 29 mars, 26 avril, 23 mai, 20 juin, 18 juillet, 16 août, 12 septembre, 10 octobre, 7 novembre, 5 décembre 2005.

20 et 30 cours : 14 mars, 11 avril, 9 mai, 6 juin, 4 juillet, 1^{er} & 29 août, 26 sept, 24 octobre, 21 novembre 2005.

Tarifs comprenant les cours, le logement en famille d'accueil ou en appartement sans repas, l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.*

Cours d'italien général	2 semaines	3 semaines	4 semaines	Semaine supplémentaire
15 cours	760 €	1055 €	1270 €	350 €
20 cours	840 €	1170 €	1425 €	390 €
30 cours	960 €	1340 €	1630 €	440 €

COURS COMBINÉS : COURS EN GROUPE + COURS INDIVIDUELS

20 cours en groupe le matin, de 9h à 13h et 10 cours individuels l'après-midi, de 14h à 16h. Formule idéale pour un apprentissage rapide de la langue, le programme est personnalisé pendant les cours particuliers.

Dates : à partir de 2 semaines. Dates de début des cours : 15 mars, 13 avril, 10 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 & 30 août, 27 sept, 25 octobre, 22 novembre 2004.

Cours d'italien général	2 semaines	3 semaines	4 semaines	Semaine supplémentaire
20 cours en groupe et 10 cours individuels	1580 €	2280 €	2910 €	760 €

COURS INDIVIDUELS

15 ou 30 cours particuliers .

Cette formule intensive offre un programme personnalisé qui convient surtout aux hommes d'affaires, aux cadres ou à tous ceux qui ont besoin d'un enseignement à la mesure de leurs exigences.

Dates : 1 semaine minimum, ce programme peut débuter tous les lundis .

Tarifs comprenant les cours, le logement en famille d'accueil ou en appartement sans repas, l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.*

Cours d'italien général ou spécialisé	15 cours individuels	30 cours individuels
1 semaine	880 €	1470 €

COURS SUPPLÉMENTAIRES – PROGRAMME SUR 4 SEMAINES -

En plus des cours d'italien général, les étudiants inscrits au cours de 20 heures ont la possibilité de suivre des cours complémentaires aux dates suivantes : 15 mars, 10 mai, 5 juillet, 30 août, 25 octobre.

Italian des Affaires : cours de 6 heures par semaine en trois sessions de 2 heures. L'étudiant s'exerce au langage et aux compétences qu'il faut savoir maîtriser pour entrer dans le monde des affaires en utilisant la langue italienne

Art et Culture : deux sessions de 3 heures chaque semaine de cours théoriques et aussi pratiques. Les étudiants peuvent choisir parmi ces deux cours :

Archéologie Romaine ou Cuisine et vins italiens

Tarifs comprenant les cours, le logement en famille d'accueil ou en appartement sans repas, l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.

20 cours d'italien général + 6 cours - Durée : 4 semaines	PRIX DE L'OPTION
Italian des Affaires	275 €
Archéologie Romaine	275 €
Cuisine et Vins italiens	350 €

Logement en famille* ou en appartement partagé

Les familles d'accueil sont situées au maximum à 40 mn de l'école en transport en commun. Le logement (en famille ou en appartement) est en chambre individuelle, sans repas, salle de bain et cuisine à partager.

Arrivée/départ : dimanche/samedi 11h00.

*Hébergement en famille avec demi-pension, supplément de 135 € par semaine



16 ans +

ROME

- > Italien général
- > Cours en groupe
- > Cours individuels
- > Options culturelles

> Hébergement en famille



CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS

Les étudiants sont aussi invités à participer aux activités, très variées, organisées régulièrement par l'école (projections de films, excursions, concerts, opéras, visites guidées, fêtes etc).

Le programme des activités est remis à l'arrivée. La participation aux opéras, aux dîners, aux visites guidées et aux excursions est payante.

VOYAGE

Au départ de Paris environ 265 € selon les périodes, hors taxes d'aéroport.
Train Paris-Rome 2^e cl A/R tarif jeune : à partir de 196 €.
Accueil et transfert optionnels : 75 €.





17 ans +

MADRID

BARCELONE

SALAMANQUE

ALMUÑECAR

GRENADE

MARBELLA

VALENCE

- > Espagnol général
- > Espagnol des Affaires
- > Hébergement en famille ou en résidence



LOISIRS - ACTIVITES

Les écoles organisent une soirée « vino con tapas » toutes les deux semaines et proposent un large choix d'activités culturelles et touristiques, moyennant une faible participation aux frais. Les sorties sont accompagnées par un membre du personnel de l'école.

Les cours sont assurés toute l'année, sauf les jours fériés espagnols : 8 & 9 avril, 1er mai, 15 août, 12 octobre, 1er novembre, 6, 8, 25 décembre 2004 et jours fériés locaux :

Madrid : 9 novembre
Barcelone : 12 avril, 9 & 24 juin, 24 septembre, 26 décembre
Salamanque : 23 avril, 8 septembre
Grenade : 10 juin
Marbella : 11 juin, 19 octobre 04

Madrid est la capitale dynamique et animée qui a gardé le caractère traditionnel de la vie espagnole. Ville historique et culturelle, elle est le siège du Gouvernement et de la Famille Royale et des administrations et des institutions publiques et politiques. Il s'y passe toujours quelque chose : prestigieuses expositions, concerts, opéras, « Zarzuelas », matchs de football... Les Madriliènes sortent beaucoup, quel que soit leur âge.

Barcelone, capitale de la Catalogne est une ville jeune et trépidante aux multiples attraits avec son Barrio Gótico, les Ramblas, la Plaza de Catalunya, le Musée Picasso, et la Fondation Miro, les œuvres de Gaudi, ses boutiques avant-garde, à quelques encablures des plages. Nous précisons que les professeurs ainsi que les familles d'accueil, enseignent et parlent, le **Castilian**.

Salamanque (180 000 habitants) a le charme propre aux villes espagnoles anciennes, avec ses édifices plateresques, sa célèbre Plaza Mayor. Dotée d'une des plus prestigieuses universités au monde, c'est la ville estudiantine par excellence, sûre et de dimension humaine. La gentillesse de ses habitants, son ambiance sympathique en font un must pour les étudiants.

Almuñecar, à une heure de Grenade et de Malaga, sur la Costa Tropical, est la destination balnéaire favorite des populations de Madrid, de Grenade et du Nord de l'Espagne, avec son centre ville typique – maisons blanches, ruelles étroites –, ses 20 km de plages, sa flore tropicale.

Valence, troisième ville d'Espagne, est aussi parmi les plus dynamiques. Elle abrite la futuriste Cité des Arts et des Sciences, une des attractions majeures espagnoles. Mondialement connue pour sa Paella et les Fallas, bordée de belles plages, elle a su préserver son centre historique. Ses ressources culturelles et ses nombreuses festivités en font une destination favorite des jeunes.

Grenade, au pied de la Sierra Nevada est une ville aux multiples cultures. Grecs, Romains, Phéniciens et Maures, notamment, y ont laissé leurs empreintes comme le Palais de l'Alhambra qui domine majestueusement la ville et ses différents quartiers, Gitan, Arabe.

Avec ses 60 000 étudiants, Grenade est une ville très animée le soir.

Marbella, à proximité de Malaga, Séville et Grenade, est réputée pour ses plages, ses superbes paysages, ses luxueux hôtels et boutiques, ses célèbres golfs. La vie nocturne y est très animée. Avec 320 jours d'ensoleillement par an, c'est la destination idéale pour allier un séjour linguistique et la découverte d'une ville aux saveurs andalouses.

Informations générales

L'organisation espagnole depuis plus de 15 ans dispense les mêmes programmes d'enseignement dans chacune des écoles, toutes situées en centre ville. A la disposition des étudiants un centre d'étude (bibliothèque, cassettes vidéo...) ainsi qu'un accès gratuit à internet (à l'exception d'Almuñecar).

Les groupes de niveaux, de débutant à supérieur, sont constitués de 5 à 9 étudiants au maximum. L'unité de cours est de 55 minutes.

Les cours commencent chaque lundi, même pour les débutants. Ils ont lieu le matin ou l'après-midi en fonction du niveau de chacun.

Les cours sont assurés toute l'année, sauf les jours fériés espagnols : 24 & 25 mars, 2 mai, 25 juillet, 15 août, 12 octobre, 1er novembre, 6, 8, 25 décembre 2004 et jours fériés locaux : **Madrid** : 3 mai, 9 novembre - **Barcelone** : 28 mars, 16 mai, 24 juin, 24 septembre, 26 décembre - **Salamanque** : 23 avril, 8 septembre - **Grenade** : 9 juin - **Marbella** : 11 juin, 19 octobre - **Valence** : 4 avril 2005.

COURS EN GROUPE - disponibles dans chaque centre, avec la possibilité de changer de ville chaque semaine.

10, 20 ou 25 cours d'espagnol général en groupe axés sur la compréhension écrite et orale.

Pour les niveaux élémentaires, l'accent est mis sur la communication quotidienne, les niveaux moyens étudient la grammaire, la prononciation, la communication orale, les niveaux avancés étudient des textes littéraires. **Cinq conférences** hebdomadaires couvrant de nombreux aspects de la culture et la civilisation espagnoles sont proposés en plus des 10, 20 ou 30 cours d'espagnol général.



ESPAGNOL DES AFFAIRES

En partenariat avec la **Chambre de Commerce** de Madrid, les écoles de Madrid, Barcelone et Marbella proposent un cours de 20 leçons d'Espagnol commercial, complété par 5 leçons traitant de la culture hispanique. Ce cours, destiné aux personnes d'un bon niveau moyen, permet de parfaire

ses connaissances et d'acquies de l'aisance dans les relations professionnelles avec l'Espagne et l'Amérique Latine. Les sujets abordés peuvent être : la structure des sociétés espagnoles et latino-américaines, les relations commerciales, les systèmes bancaires et fiscaux, la bourse du commerce et du travail, l'industrie du tourisme ...

LOGEMENT en famille ou en résidence Arrivée dimanche à partir de midi, départ samedi avant midi	
FAMILLE 17 ans +	RESIDENCE 18 ans +
Sur la base de la demi-pension, en chambre individuelle. La plupart des familles habitent à environ 20/35 mn de l'école (à pied ou par les transports urbains).	Sur la base de la demi-pension, en chambre individuelle. Les résidences sont généralement proches des écoles.

Prix comprenant les cours, le logement en famille d'accueil ou en résidence, la demi-pension, l'assurance maladie, accident, rapatriement, Responsabilité civile



Espagnol général et culture espagnole		Madrid, Barcelone*, Marbella*, Almuñecar, Valence		Salamanque, Grenade	
		1 semaine	Semaine suppl.	1 semaine	Semaine suppl.
10 cours + 5 conférences	famille	415 €	345 €	355 €	285 €
	résidence	435 €	370 €	390 €	320 €
20 cours + 5 conférences	famille	425 €	360 €	365 €	300 €
	résidence	445 €	380 €	400 €	330 €
25 cours + 5 conférences	famille	475 €	410 €	420 €	350 €
	résidence	500 €	430 €	455 €	385 €

*Résidence Barcelone et Marbella : supplément de 40 € par semaine à Barcelone et de 140 € par semaine à Marbella du 10 juin au 11 septembre 2005. Pas de résidence à Almuñecar.

Espagnol des Affaires		Madrid, Barcelone*, Marbella*	
		2 semaines	4 semaines
20 cours + 5 cours de Culture Hispanique	famille	1035 €	1805 €
	résidence**	1235 €	1900 €

Résidence Barcelone et Marbella : supplément de 40 € par semaine à Barcelone et de 140 € par semaine à Marbella du 3 au 11 avril et du 12 juin au 12 septembre 2004. Pas de résidence à Almuñecar.

**résidence avec sanitaires privés



17 ans +

- > Espagnol général
- > Espagnol des Affaires
- > Préparation à l'examen du DELE
- > Hébergement en famille ou en résidence



VOYAGE

Au départ de Paris :

Madrid & Barcelone, à partir de 113 €, Valence, à partir de 140 €, Malaga, à partir de 167 €.

Prix selon les périodes, hors taxes d'aéroport.

Pour **Salamanque**, aéroport de Madrid, Pour **Almuñecar**, aéroports de Grenade, Valence ou Malaga Pour **Marbella**, aéroport de Malaga.

Train 2 Cl tarif jeunes A/R :

Paris / Madrid : à partir de 95 €, Paris / Barcelone : à partir de 93 €

Accueil et transfert optionnels, à partir de 65 €



LONDRES

16 ans +

OXFORD

16 ans +

BRIGHTON

16 ans +

Moyenne d'âge des étudiants : 25 ans

- > **Anglais général**
16 ans +
- > **Préparation aux examens de Cambridge et au TOEIC**
16 ans +
- > **Cours pour adultes professionnels**
21 ans +

VOYAGE

Nombreuses liaisons de Paris et de province à Londres par TGV et avion.

Train A/R à partir de 115 €, Avion, à partir de 100 € A/R hors taxes d'aéroport selon les périodes, au départ de Paris.

Accueil et transferts optionnels, prix sur demande



Les trois centres, agréés par la British Council, offrent les mêmes programmes de cours.

Londres : métropole dynamique en constante mutation où la découverte de ses quartiers, ses monuments - Piccadilly, Covent Garden, Buckingham Palace, l'Abbaye de Westminster, London Bridge - est toujours aussi fascinante. Les loisirs y sont nombreux : films en avant-première, pièces de théâtre, comédies musicales, pubs, parcs et jardins, etc. Bien desservie par métro ou autobus, l'école est située près d'Oxford St., proche des principaux monuments londoniens. Elle est équipée de salles de cours claires, d'une salle d'études, d'un cyber café, d'une bibliothèque. Nombreux magasins et restaurants tout près.

Oxford : à une heure de Londres, est la première ville universitaire anglaise avec ses 40 000 étudiants répartis dans 37 facultés ou collèges anglais. Restaurants, boutiques, cinémas, music live, pubs, sports privilégient la clientèle estudiantine. L'école est située au cœur de la ville à deux pas de Christ Church College et toute proche des commerces. A la disposition des étudiants : centre internet gratuit, centre d'études multimédia avec présence d'un professeur, grande cafétéria où sont servis des repas à prix très raisonnables. Les environs d'Oxford offrent des paysages et des villages parmi les plus beaux de la campagne anglaise.

Brighton : fameuse station balnéaire de la côte sud a atteint le rang de « city » en 2001 et compte la population la plus jeune d'Angleterre. A 50 mn de train de Londres, Brighton est une ville très vivante aux nombreuses distractions : le fameux « Pier » et ses salles de jeux, l'exotique Royal Pavillon, la marina, la plage, les magasins. Jumelée à Hove, elle bénéficie d'un micro climat. L'école, agrémentée d'un jardin, se trouve dans un quartier résidentiel à 100 m du bord de mer et tout près de Hove avec ses rue piétonnes, ses restaurants et cafés à chaque coin de rue. Les locaux

sont clairs, équipés d'un centre internet, de distributeurs de boissons et snacks.

Informations générales

Les groupes sont constitués d'une dizaine d'étudiants (maximum 14) de niveau élémentaire à supérieur. Les cours sont assurés toute l'année sauf les jours fériés anglais : 9 et 12 avril, 3 et 31 mai, 30 août ; Ecoles fermées du 18 décembre 2005 au 2 janvier 2006. L'unité de cours est de 50 mn.

Un travail personnel et corrigé est demandé plusieurs fois par semaine.



ANGLAIS GENERAL, 2 SEMAINES MINIMUM À RAISON DE 15, 20, 25 OU 30 LEÇONS HEBDOMADAIRES,

à partir du niveau élémentaire, par groupe de 10 participants (14 maximum) de 16 ans minimum.

Début des cours tous les lundis.

Débutants complets : nous consulter.

Les professeurs appliquent une méthode communicative et s'attachent à développer les capacités de compréhension orale et écrite des étudiants, dans les situations de la vie quotidienne et de leur faire acquérir de l'assurance.

PREPARATION AU TOEIC, 2 SEMAINES MINIMUM, 22 LEÇONS PAR SEMAINE.

Groupes de 10 participants (14 maximum) à partir de 16 ans et de niveau élémentaire minimum.

Début des cours chaque lundi.

Le **TOEIC** est un test qui détermine le niveau de communication en Anglais dans les situations du milieu des affaires, du commerce et de l'industrie. Il est fréquemment demandé lors de recrutements.

Le programme comprend 15 leçons d'Anglais général, 5 leçons d'Anglais commercial et 2 leçons particulières pendant lesquelles le participant peut s'exercer au test.

LOGEMENT : Arrivées/départs : samedi/samedi ou dimanche/dimanche

Londres : En famille, en chambre individuelle, en demi-pension (petit-déjeuner, dîner). Trajet moyen : 45 mn
En résidence, en chambre à deux, en demi-pension petit déjeuner et dîner.. Trajet moyen de l'école : 20 mn

Oxford : En famille, en chambre individuelle, en demi-pension (petit-déjeuner, dîner). Environ 20 mn de l'école.

En résidences universitaires*, accessible à pied de l'école, en chambre individuelle, salle de bain, sanitaires et cuisine à partager. Pas de repas.

* (Caution de 50€ à 150€ selon la durée du programme, à régler sur place, remboursée lors du départ),

Brighton : En famille, en chambre individuelle, en demi-pension (petit-déjeuner, dîner). Environ 20 mn de trajet de l'école.

En résidences universitaires, accessible à pied de l'école, en chambre individuelle, salle de bain, sanitaires et cuisine à partager. Pas de repas.

* (* Caution de 50€ à 150€ selon la durée du programme, à régler sur place, remboursée lors du départ),

PREPARATION AUX EXAMENS DE CAMBRIDGE, 10 OU 12 SEMAINES DE 20 LEÇONS HEBDOMADAIRES.

Groupes de 10 participants (14 maximum) à partir de 16 ans.

Début des cours chaque année en janvier, mars ou septembre.

Prochaines sessions le 22 mars ou le 20 septembre 2004.

Préparation aux examens de Cambridge, reconnus dans le monde entier, ce sont des tests de connaissance de l'Anglais au niveau intermédiaire (FCE - First Certificate of English) et au niveau avancé (CAE - Cambridge Advanced English).

Prix comprenant les cours, l'hébergement en famille en demi-pension ou en résidence sans repas, l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.

Prix	Londres - 2 semaines		Londres - 3 semaines		Londres - 4 semaines	
	Famille	Résidence	Famille	Résidence	Famille	Résidence
15 cours	1210 €	935 €	1800 €	1390 €	2355 €	1805 €
20 cours	1335 €	1060 €	1985 €	1575 €	2605 €	2060 €
25 cours	1395 €	1125 €	2080 €	1670 €	2725 €	2180 €
30 cours	1460 €	1185 €	2170 €	1765 €	2850 €	2305 €

*hébergement de qualité supérieure

Prix	Oxford - 2 semaines		Oxford - 3 semaines		Oxford - 4 semaines	
	Famille	Résidence	Famille	Résidence	Famille	Résidence
15 cours	935 €	935 €	1390 €	1390 €	1775 €	1775 €
20 cours	1060 €	1060 €	1575 €	1575 €	2025 €	2025 €
25 cours	1125 €	1125 €	1670 €	1670 €	2150 €	2150 €
30 cours	1165 €	1165 €	1735 €	1735 €	2235 €	2235 €
Préparation TOEIC 22 cours/semaine	1290 €	1290 €	1920 €	1920 €	2485 €	2485 €

Prix	Brighton - 2 semaines		Brighton - 3 semaines		Brighton - 4 semaines	
	Famille	Résidence	Famille	Résidence	Famille	Résidence
15 cours	880 €	860 €	1300 €	1270 €	1660 €	1620 €
20 cours	1000 €	1060 €	1490 €	1575 €	1875 €	1995 €
25 cours	1065 €	1120 €	1580 €	1670 €	2000 €	2120 €
30 cours	1125 €	1165 €	1675 €	1730 €	2125 €	2200 €
Préparation TOEIC 22 cours/semaine	1250 €	1290 €	1860 €	1920 €	2375 €	2450 €

Préparation examens de Cambridge - 20 cours/semaine	Londres - 12 semaines		Oxford - 12 semaines		Brighton - 12 semaines	
	Famille	Résidence	Famille	Résidence	Famille	Résidence
20 mars - 13 juin 2005	5800 €	5690 €	5600 €	5590 €	5150 €	5030 €
19 septembre - 10 décembre 2005						

**LONDRES**

16 ans +

OXFORD

16 ans +

BRIGHTON

16 ans +



ANGLETERRE



17
ans+

LONDRES ET SA REGION

COURS PARTICULIERS

- > Anglais général
- > Anglais spécialisé

Programme de cours sur mesure adapté à toute personne souhaitant à son rythme se perfectionner, tout en vivant à l'Anglaise dans un cadre confortable, pendant une ou plusieurs semaines.

- étudiants,
- jeunes, adultes,
- seniors.

COURS PARTICULIERS CHEZ LE PROFESSEUR

Cette formule intensive offre un **programme personnalisé et une immersion totale**, en famille d'accueil. Le stagiaire peut ainsi se concentrer sur l'apprentissage de la langue et mettre immédiatement en pratique ses nouveaux acquis tout en évitant les transports quotidiens.

Le programme est idéal pour la préparation d'examens, perfectionnement, remise à niveau. Il permet de progresser efficacement, à son propre rythme, dans une ambiance familiale de qualité.

Le séjour a lieu dans le Grand Londres ou dans les comtés environnants : Kent, Surrey, Berkshire, Oxfordshire, Essex, West/East Sussex.

Les professeurs, tous diplômés, sont sélectionnés par notre correspondant local pour leur qualification, leur expérience, leur convivialité et ils sont affectés en fonction du programme linguistique de chaque participant.

Cours : par semaine : 15, 20 ou 25 cours de 50 minutes
Au choix : anglais général ou anglais spécialisé : anglais des affaires, juridique, médical ou préparation aux examens : bac, oraux de classes préparatoires, examens de Cambridge.

Dates et périodes : 1 semaine minimum, début des cours chaque lundi. Arrivée chez le professeur le dimanche dans l'après-midi, départ le samedi dans la matinée.

Logement : Le séjour est en chambre individuelle, en pension complète, le déjeuner généralement composé de sandwiches. Le confort du logement est un critère supplémentaire de sélection de nos professeurs.

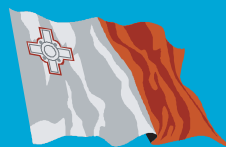
Transfert : accueil et transfert optionnels.

Prix : comprenant les cours, le prêt des manuels, l'hébergement en famille, la pension complète, l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile. Transport à la charge du participant.

Prix par semaine	15 cours	20 cours	25 cours
Anglais général	915 €	1075 €	1240 €
Anglais spécialisé/préparation examens	1030 €	1190 €	1350 €



ILE DE MALTE



18
ans+

> Anglais général

> Hébergement en famille ou en résidence



Malte permet de se perfectionner en anglais au soleil, au rythme méditerranéen, de profiter de ses richesses historiques et architecturales, de pratiquer des sports nautiques. L'archipel compte environ 380 000 habitants, répartis sur 314 km².

Les britanniques ayant occupé Malte pendant deux siècles jusqu'en 1979, l'anglais est l'une des deux langues officielles avec le maltais. Le climat y est agréable toute l'année.

Créée en 1963, première école de langue à Malte et membre de fédérations d'écoles de langue, l'école est située à Sliema près de La Valette et accréditée par l'Université de Malte.

Elle est ouverte toute l'année sauf les jours fériés maltais : 19 et 31 mars, 9 avril, 1er mai, 7 et 29 juin, 15 août, 8 et 21 septembre, 8, 13 décembre 2004. Une cafétéria, un centre multimédia (laboratoire de langues, bibliothèque, vidéos) sont à la disposition des participants. L'accès au courrier électronique est gratuit.

Entre l'école principale, la résidence et le centre nautique privé répartis au nord-est de l'île de Malte, les trajets peuvent se faire en bus ou à pied.

Début des sessions : tous les lundis (débutants complets, nous consulter).

COURS EN GROUPE – 20 ou 25 cours axés sur la conversation, le vocabulaire et la grammaire, par groupes de 5 à 8 étudiants par classe durant l'année, 12 à 15 étudiants, l'été. Les classes sont organisées par niveaux, d'élémentaire à avancé. L'unité de cours est de 45 mn. Les cours, qui ont lieu le matin ou l'après-midi, permettent un enrichissement du vocabulaire et l'utilisation correcte des règles de grammaire. Les exercices sont sélectionnés de façon à stimuler la discussion sur différents sujets de société.

HEBERGEMENT - Arrivées et départs le même jour, samedi/samedi ou dimanche/dimanche									
RESIDENCE					FAMILLE				
Chambre individuelle avec sanitaires privés et kitchenette. Petits-déjeuners inclus. Possibilité de chambres à 2 pour les personnes s'inscrivant ensemble. La résidence est à Sliema, à proximité de l'école.					Hébergement en chambre individuelle en demi-pension (petits-déjeuners & dîners). Les familles d'accueil habitent dans un rayon d'environ 3 km de l'école.				

Prix incluant les transferts aéroport A/R à Malte, les cours selon l'option choisie, l'hébergement en famille d'accueil en demi-pension, en chambre individuelle ou double ou logement en résidence en chambre individuelle avec petits-déjeuners, l'assurance maladie, rapatriement, responsabilité civile. Transport non inclus.

PRIX	Logement	05/03 au 24/06/2005 17/09 au 28/10/2005			25/06 au 16/09/2005			29/10 au 28/02/06		
		1 sem.	2 sem.	semaine suppl.	1 sem.	2 sem.	semaine suppl.	1 sem.	2 sem.	semaine suppl.
20 cours	Famille	448 €	785 €	338 €	524 €	934 €	412 €	425 €	740 €	315 €
	Résidence	525 €	942 €	420 €	620 €	1135 €	516 €	418 €	735 €	315 €
25 cours	Famille	480 €	850 €	370 €	575 €	1030 €	460 €	458 €	805 €	380 €
	Résidence	555 €	1005 €	452 €	670 €	1230 €	565 €	450 €	835 €	350 €

Option cours individuels : à ajouter aux prix 20 cours, 5 cours individuels par semaine : 180 €

LOISIRS

Les participants ont accès gratuitement au centre nautique de l'école. De nombreuses excursions et visites de Malte et des îles voisines sont proposées (avec participation modique aux frais).

Accueil et transfert dans la famille ou à la résidence inclus.

VOYAGE

VOYAGE à la charge du participant. Nombreux vols directs de Paris, Lyon, Marseille à partir de 270 € A/R hors taxes d'aéroport.

DUBLIN, située sur la côte est de l'Irlande, possède tous les charmes et les infrastructures d'une grande capitale européenne. Peu de villes sont si joliment situées sur une baie, surplombée de collines. Dublin est une ville fière de son histoire, de sa littérature et ses auteurs, de ses artistes, de ses nombreux théâtres, pubs. Les Irlandais sont chaleureux et adorent discuter.

L'école, un manoir de style victorien entouré d'un magnifique jardin est située au sud de Dublin, à environ 15 mn du centre ville en transport en commun. Les étudiants ont à leur disposition des ordinateurs avec accès gratuit à internet, un laboratoire de langues, une salle d'étude, une bibliothèque et une cafétéria. L'été, d'autres centres sont également utilisés par l'école de langue et bénéficient de tous les aménagements sportifs des campus (gymnase, courts de tennis etc).

COURS EN GROUPE

Cours d'Anglais général: 20 cours (9h -13h15) ou 26 cours* (9h00-13h15 et 14h-16h cours de conversation, trois jours par semaine) d'anglais général par semaine. Ces cours sont dispensés par deux professeurs différents, chacun étant spécialisé dans un domaine, comme la grammaire ou l'apprentissage de la langue parlée.

Cours d'Anglais des Affaires, destiné aux personnes de 21 ans minimum, d'un bon niveau moyen en Anglais, il comprend en plus du cours d'anglais général de 20 heures, six heures d'Anglais des Affaires réparties sur trois après-midi par semaine, par groupe de 6 participants maximum.

Informations générales :

L'Ecole, créée en 1986, est accréditée par le Département de l'Education Irlandais et membre de la Chambre de Commerce de Dublin.

Elle est ouverte toute l'année sauf les jours fériés irlandais : 17 mars, 12 avril, 3 mai, 7 juin, 2 août, 25 octobre et sera fermée du 18 décembre 2004 au 3 janvier 2005.

Les groupes sont constitués de 10 à 14 participants maximum, de niveau élémentaire à supérieur.

L'unité des cours est de 60 mn.

Dates et périodes : Début des cours tous les lundis, sauf pour les débutants complets pour lesquels les sessions commencent le 4 avril, 3 mai, 7 juin, 4 juillet, 2 août, 5 septembre, 3 octobre et 7 novembre 2005.

COURS INDIVIDUELS

Destinés aux étudiants et adultes qui souhaitent suivre, à leur rythme, en complément du cours en groupe, un cours intensif adapté à leurs besoins. Il se déroule toute l'année et peut débuter n'importe quel jour ouvré. Les cours ont lieu à l'école.

Activités/loisirs : 2 activités par semaine comprises dans le programme (visites de Dublin, de musées nationaux, soirées irlandaises ou vidéo...)

Prix comprenant les cours, le logement en famille, la demi-pension en semaine, la pension complète le week-end, l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile. Transport à la charge du participant.

LOGEMENT EN FAMILLE

Les familles, pour la plupart, accueillent des étudiants depuis de nombreuses années. Elles habitent à quelques minutes à pied ou en bus de l'école et sont très accueillantes.

L'hébergement se fait en chambre individuelle, séjour en demi-pension en semaine et en pension complète le week-end. Arrivée/départ : dimanche/samedi.

Possibilités d'hébergement en hôtels, foyers, résidences universitaires sur demande.

**pour niveau pré-intermédiaire*

Prix	2 sem	3 sem	4 sem	Sem. suppl
20 cours anglais général	920 €	1340 €	1755 €	410 €
26 cours anglais général	1040 €	1520 €	1995 €	455 €
20 cours anglais général + 6 cours d'anglais commercial	1140 €	1665 €	2195 €	500 €

LOGEMENT EN RESIDENCE

De septembre à mai, à **Stillorgan**, à 15 mn de l'école en tramway en chambre individuelle équipée de lavabo. Douches et toilettes à partager. cuisine à disposition.

Prix	2 sem	3 sem	4 sem	Sem. suppl
20 cours anglais général	905 €	1315 €	1725 €	405 €
26 cours anglais général	1025 €	1495 €	1965 €	446 €
20 cours anglais général + anglais des affaires	1125 €	1645 €	2165 €	495 €

En juillet et août à **Trinity Hall Residence** à Dublin, en chambre individuelle avec sanitaires privatifs. Les cours ont lieu sur place. Possibilité de pension complète.

Prix	2 sem	3 sem	4 sem	Sem. suppl
20 cours anglais général	1050 €	1535 €	2015 €	475 €
26 cours anglais général	1170 €	1715 €	2260 €	520 €
20 cours anglais général + anglais des affaires	1270 €	1865 €	2455 €	590 €



18 ans +

DUBLIN

- > Anglais général
- > Anglais des Affaires
- > Hébergement en famille



LOISIRS

L'école organise pour tous ses étudiants un programme varié de sorties : visites guidées de Dublin, de musées, d'activités culturelles : films/vidéos, visites de brasseries et récréatives : soirées irlandaises...

La plupart de ces activités sont gratuites, les sorties ou excursions sont proposées à prix coûtant.

VOYAGE

Vols directs au départ de Paris à partir de 165 € hors taxes d'aéroport, selon les périodes.

De province, vols via Paris ou Londres.

Accueil et transfert optionnels :

65 € le trajet aller.

Ecole ouverte toute l'année sauf les jours fériés irlandais : 17 mars, 12 avril, 3 mai, 7 juin, 2 août, 25 octobre et du 17 décembre 2005 au 2 janvier 2006.





SAN FRANCISCO

> Hébergement en famille ou en résidence

17 ans +

SAN DIEGO

> Hébergement en famille ou en résidence

18 ans +

CHICAGO

> Hébergement en famille

18 ans +



LOISIRS

De nombreuses activités sont proposées par les écoles permettant de se divertir et de découvrir la région : «happy hours», cinéma, excursions... la liste n'est pas exhaustive et les possibilités de visites, de spectacles, de sports sont innombrables.

VISA

Visa étudiant obligatoire à partir de 24 cours par semaine.

VOYAGES

Paris/San Diego AR environ 525 €
Paris/San Francisco AR environ 595 €.
Paris/Chicago AR environ de 440 €
Prix hors taxes d'aéroport, selon les périodes, au départ de Paris.

Accueil et transferts aéroports :
75 € le trajet.

L'organisation américaine qui a plus de 10 ans d'expérience, offre dans ses trois centres des programmes similaires. Chaque école propose des cours d'anglais général à raison de 18 ou 24 cours hebdomadaires, avec préparation au Toefl et à San Francisco et San Diego préparation au Toeic. A disposition des étudiants : un laboratoire de langue, des ordinateurs avec accès à internet gratuit et une salle d'étude. **L'unité de cours est de 50 mn.** Les étudiants sont répartis par groupes de niveaux, d'élémentaire à avancé avec 15 personnes maximum par classe.

ANGLAIS GENERAL EN GROUPE

Cours : 18 ou 24 cours par semaine du lundi au jeudi. Les cours ont lieu le matin ou l'après-midi et pour les programmes de 24 cours, le matin et une partie de l'après-midi.

Le vendredi est consacré à des conférences traitant de différents thèmes tels que : le cinéma américain, l'art, les expressions idiomatiques américaines... Ces cours gratuits sont proposés à tous les étudiants.

18 cours	24 cours
Tous niveaux. Grammaire, conversation courante, compréhension et expression orale.	Tous niveaux. Conversation courante, compréhension et expression orale Cours spécialisés sur la prononciation, les expressions idiomatiques...

PREPARATION AU TOEFL - San Francisco (chaque mois), San Diego (sur demande) et Chicago (chaque mois)

Cours : 18 cours par semaine, du lundi au jeudi. Anglais écrit et oral, simulations et préparation spécifique pour passer l'examen papier ou sur ordinateur afin d'obtenir le meilleur score en un temps minimum.

Dates et périodes : Début des cours tous les lundis, nombre de semaines au choix en fonction du niveau de l'étudiant et de l'objectif c.-à-d. le nombre de points souhaité au TOEFL. Une durée minimum de 3 semaines est généralement nécessaire.

PREPARATION AU TOEIC - San Francisco et San Diego (chaque mois)

Cours : 18 cours par semaine, du lundi au jeudi. Anglais écrit et oral. Programme conçu pour les personnes qui souhaitent améliorer leurs connaissances en anglais général et en anglais spécifique au monde de l'entreprise : compréhension de documents techniques, correspondance, mémos, vocabulaire spécifique au monde des affaires, articles de presse...

Dates et périodes : Début des cours tous les lundis, nombre de semaines au choix. Une durée minimum de 3 ou 4 semaines est généralement nécessaire pour obtenir un résultat satisfaisant.

LOGEMENT EN FAMILLE OU RESIDENCE / Arrivée/départ : dimanche/samedi	
RESIDENCE SAN FRANCISCO	RESIDENCE SAN DIEGO
Logement en chambre individuelle et en demi-pension. Sanitaires à l'étage. La résidence est située à 20/30 mn environ à pied de l'école. Prix sur demande	Logement en chambre individuelle, sans repas. Sanitaires à l'étage. La résidence est située à 15/20 mn environ à pied de l'école. Prix sur demande
LOGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL / San Francisco, San Diego et Chicago	
Hébergement en chambre individuelle et en demi-pension (petits-déjeuners et dîners). Compter environ 40/60 mn de transport entre les familles et l'école.	

SAN DIEGO - Prix comprenant les cours, le logement (demi-pension en famille d'accueil ou en résidence sans repas), l'assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.

Nombre de cours	Logement	2 sem	3 sem	4 sem	Sem Suppl.
18 cours ou	famille	845 €	1190 €	1530 €	340 €
TOEIC/TOEFL	famille	870 €	1230 €	1580 €	-
24 cours	famille	965 €	1330 €	1690 €	345 €

SAN FRANCISCO - Prix comprenant les cours, le logement (demi-pension en famille ou en résidence), l'assurance maladie, accident, rapatriement, Responsabilité civile

Nombre de cours	Logement	2 sem	3 sem	4 sem	Sem Suppl.
18 cours ou TOEIC/TOEFL	famille	880 €	1240 €	1595 €	375 €
	famille	900 €	1275 €	1645 €	-
24 cours	famille	995 €	1380 €	1755 €	410 €

CHICAGO - Prix comprenant les cours, le logement (demi-pension en famille), l'assurance maladie, accident, rapatriement, Responsabilité civile

Nombre de cours	Logement	2 sem	3 sem	4 sem
18 cours	famille	895 €	1265 €	1630 €
TOEFL *	famille	920 €	1300 €	1675 €
24 cours	famille	1020 €	1410 €	1795 €

* examens non compris : TOEFL (papier) : 30\$ - TOEIC : 60\$

L'anglais, parlé par 90% des Canadiens, est uniforme de l'Est à l'Ouest du pays, et plus proche de l'anglais britannique que dans certaines régions des USA.

VANCOUVER, 3ème ville du Canada avec près de deux millions d'habitants, est située en Colombie Britannique, sur la côte Pacifique, entre les plages et les Montagnes Rocheuses. Bénéficiant d'un climat tempéré, c'est l'une des plus belles villes du Canada, également renommée pour son architecture moderne et ses musées.

TORONTO : construite au bord du lac Ontario, elle compte 600.000 habitants et 3,5 millions d'habitants avec les alentours. Centre financier, commercial et culturel, Toronto est la ville «branchée» de l'Est Canadien avec d'innombrables théâtres, galeries et restaurants.

Informations générales

Les écoles (créées en 1986 à Vancouver et en 1996 à Toronto) sont réputées pour la qualité pédagogique de leurs

enseignants et l'aménagement de leurs locaux situés dans des immeubles modernes ; les salles de cours sont pourvues de manuels, dictionnaires, magnétophone, magnétoscope à l'usage des étudiants. Les écoles sont ouvertes toute l'année sauf les jours fériés canadiens : 24 avril, 1er mai, 2 août, 6 septembre, 11 octobre, 11 novembre, elles sont fermées du 19 décembre 2004 au 4 janvier 2005.

Les groupes sont constitués de 10 à 14 personnes maximum (8 niveaux de faux-débutant à supérieur) **L'unité de cours est de 50 mn.** Les cours, dispensés par sessions de 2 heures, sont répartis selon les niveaux le matin et/ou l'après-midi. Les programmes sont similaires à Vancouver et Toronto.

Le centre multimédia permet un accès gratuit à internet. Grande cafétéria à disposition des étudiants.

COURS EN GROUPE – Anglais général

10, 20 ou 30 cours d'anglais général par semaine. Début des cours toutes les 2 semaines sauf pour le programme de 30 cours dont les sessions sont mensuelles et commencent en début de mois.*

Les débutants acquièrent les notions de communication et de structures nécessaires à la vie quotidienne ; les niveaux avancés mettent l'accent sur la grammaire, la prononciation, les expressions idiomatiques.

PREPARATION AU TOEFL -TOEIC – Vancouver et Toronto - 4 semaines minimum

Niveau d'anglais requis : intermédiaire

TOEFL : test déterminant le niveau d'anglais général. Possibilité de passer ce test tous les mois sur ordinateur.

TOEIC : destiné aux personnes actives, qui souhaitent tester leur niveau d'anglais dans le cadre de la vie de l'entreprise. Possibilité de passer le test tous les deux mois.

Examens de Cambridge : dates et prix sur demande

*dates de début des sessions

2 semaines : 28 mars – 25 avril – 24 mai – 20 juin – 18 juillet – 15 août – 12 septembre – 11 octobre – 7 novembre – 5 décembre 2005 – 16, 30 janvier – 27 février – 27 mars 2006

4 semaines : 11 avril – 9 mai – 6 juin – 4 juillet – 2, 29 août – 26 septembre – 24 octobre – 21 novembre 2005 – 3 janvier – 13 février – 13 mars – 10 avril 2006

LOGEMENT : Arrivée le vendredi, samedi ou dimanche précédant les débuts de sessions, départ le samedi ou le dimanche suivant la fin de cours.

FAMILLE	RESIDENCE
Logement en chambre individuelle, en demi-pension (petit-déjeuner et dîner). Arrivée le vendredi, samedi ou dimanche précédant les débuts de sessions, départ le samedi ou le dimanche suivant la fin de cours. De 20 à 45 mn de transport entre les familles et l'école.	Possibilité de logement en résidences situées à proximité des écoles. Les réservations doivent être faites très tôt. Nous consulter pour les prix et disponibilités.

Prix comprenant les cours, le logement en famille d'accueil, la demi-pension (pension complète moyennant un supplément de 50 €), l'assurance maladie, accident, rapatriement, RC.

Vancouver / Toronto	durée	10 cours	20 cours	30 cours
Anglais général	2 sem	770 €	955 €	-
ou préparation au TOEFL/TOEIC*	4 sem	1270 €	1650 €	2030 €

*frais d'examen non inclus



18 ans +

VANCOUVER

TORONTO

- > Anglais général
- > TOEFL/TOEIC
- > Examens de Cambridge

- > Hébergement en famille ou en résidence



LOISIRS/EXCURSIONS

Un programme varié de loisirs multiculturels est proposé dans les deux villes. Selon la saison : patinage sur glace, ski, pêche, camping, randonnée, cyclisme, canoë, équitation, croisières sur les lacs...

TORONTO

Musées, galeries, théâtres, multitude de magasins...

Sports : patinage, ski de fond, camping et canoë, fameuses équipes de hockey, football, basket, etc. Nombreux festivals : ethniques, jazz...

VANCOUVER

Activités de plein air, ski toute l'année, plage, sports nautiques, ballades en forêt. Evénements sportifs et culturels multiples : base-ball, hockey sur glace... théâtres, concerts. Ville très Cosmopolite.

VISA

Un visa étudiant est obligatoire à partir de 3 mois de séjour.

VOYAGE

Paris-Toronto A/R à partir de 500 €

Paris-Vancouver A/R à partir de 675 €

Hors taxes aéroport

Accueil et transfert aéroport aller optionnels : 65 €



Conditions générales de vente

Décret d'application

Extrait du décret n°94-490 du 15 juin 1994 en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 92 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Art. 95. - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96. - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, la situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les repas fournis ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;

12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;

13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97. - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98. - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5° Le nombre de repas fournis ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 p. 100 du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99. - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100. - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101. - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour

dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102. - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. 103. - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix, et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Art. 104. - Les dispositions des articles 95 à 103 du présent décret doivent obligatoirement figurer sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes visées à l'article 1er de la loi du 13 juillet 1992 susvisée.

Art. 105. - Est abrogé le décret n° 77-363 du 28 mars 1977 pris en application de l'article 14 de la loi n°75-627 du 11 juillet 1975 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours, modifié par les décrets n°83-912 du 13 octobre 1983, n°83-1034 du 1er décembre 1983 et n° 86-245 du 18 février 1986.

contrat

QUALITÉ

séjours et stages linguistiques

loffice.org

L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE DES
SÉJOURS ET STAGES LINGUISTIQUES

avec le soutien des Fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP, UNAPEL)
et des associations de consommateurs agréées.

Le Contrat Qualité s'applique aux :
séjours linguistiques de courte durée, voyages scolaires éducatifs,
séjours de longue durée, séjours ou pairs, écoles de langues.

L'OFFICE CONTRÔLE ET GARANTIT les critères de qualité concernant :
- les voyages,
- l'encadrement,
- le choix des familles/hôtes et des centres résidentiels,
- l'enseignement, la sélection des professeurs,
- le confort, la sécurité et l'équipement des locaux,
- l'organisation et le bon déroulement des séjours,
- le respect des prestations annoncées.

L'OFFICE EST UN MÉDIATEUR :
L'Office a mis en place une Commission de médiation paritaire, en charge du suivi de la
satisfaction des participants ou des clients. Cette commission est composée de
professionnels, de représentants des trois grandes Fédérations de parents d'élèves (FCPE,
PEEP et UNAPEL) et des associations de consommateurs agréées.

L'OFFICE EST UN EXPERT RECONNU ET SOLICITÉ :
En qualité d'expert, l'Office participe à l'élaboration de la Norme Européenne des
séjours et stages linguistiques sous l'égide du CEN (Comité européen de normalisation).

Le présent contrat a été signé par l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques
8 rue César-Franck, 75013 Paris, tel : 01 42 73 34 70 fax : 01 42 73 38 72 e-mail : info@loffice.org

«ACTE-CHALLENGE» s'engage, en qualité de membre de l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques, sur les termes du Contrat Qualité élaboré en collaboration avec les Fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées.

16

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veuillez retourner ce formulaire, lisiblement rempli et dûment signé accompagné de 2 photos d'identité et d'un acompte de 245 € (séjour en Europe) ou de 400 € (séjour hors Europe).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT

NOM : Prénom Sexe : ☐ M ☐ F
Date de naissance : Age : Nationalité :
Adresse
Code Postal Ville :
Téléphone domicile : Tél. bureau : Fax
Téléphone portable : e-mail :
Profession : Etudes en cours Profession envisagée
Fumeur : ☐ oui ☐ non Centres d'intérêts/loisirs :

Personne à contacter en cas d'urgence pendant le séjour :

NOM : Prénom
Téléphone domicile : Téléphone bureau :
Téléphone portable : e-mail :

SEJOUR CHOISI : Pays : Ville :
Dates des cours : du au Nombre de semaines

NOMBRE TOTAL DE COURS PAR SEMAINE : ☐ soit en groupe ☐ et/ou cours individuels
Langue générale : ☐ oui ☐ non Langue des affaires/langue commerciale ☐ oui ☐ non
Souhaitez-vous préparer un examen ? ☐ oui ☐ non
Si oui, lequel ? (cochez une case) : ☐ Examen de Cambridge ☐ TOEFL ☐ TOEIC

HEBERGEMENT : ☐ en famille ☐ en résidence ☐ en appartement partagé ☐ Autres (précisez) :
Dates d'arrivée (chez la famille, à la résidence) Date de départ :

Désirez-vous un accueil à l'arrivée* ? ☐ oui ☐ non un transfert retour* ? ☐ oui ☐ non

*optionnel (sauf séjours juniors), tarif sur demande

NIVEAU DE LA LANGUE

Nombre d'années d'étude de la langue concernée :

Niveau de la langue (Merci de cocher une case) : ☐ Débutant ☐ Faux débutant ☐ Élémentaire ☐ Intermédiaire ☐ Avancé

Débutant : aucune notion ou quelques connaissances (« bonjour , merci , au revoir »)

Faux débutant : quelques notions de base permettant de se présenter mais ne permettant pas de communiquer efficacement

Élémentaire : maîtrise de l'anglais de base pour comprendre et transmettre des informations simples. Vocabulaire et syntaxe plus ou moins étendus selon les subdivisions du niveau.

Intermédiaire : maîtrise de la langue permettant de communiquer dans la plupart des situations pour le niveau intermédiaire supérieur et dans un nombre limité de situations pratiques pour le niveau inférieur.

Avancé : maîtrise courante de la langue se rapprochant de la langue authentique au niveau avancé supérieur. Au niveau inférieur, bonne maîtrise d'usage permettant d'argumenter.

Séjours précédents à l'étranger pour étudier cette langue :

Autres séjours linguistiques :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPANTS MINEURS

Profession Père : Mère

Frères et sœurs (nombre et âges) ☐ Garçons : ans ☐ Filles : ans

Classe : Etablissement scolaire

Loisirs favoris, centres d'intérêts :

Pratique sportive : ☐ oui ☐ non Si oui, laquelle ?

Le participant a-t-il l'habitude de vivre en groupe ? ☐ oui ☐ non A-t-il déjà quitté sa famille ? ☐ oui ☐ non

SANTÉ : Votre enfant est-il en bonne santé ? ☐ oui ☐ non

Merci de signaler les problèmes particuliers éventuels (alimentaires, somnambulisme, énurésie...) :

AUTORISATION DE SORTIES (soir) :

J'autorise mon enfant à sortir le soir jusqu'àh..... Nombre de soirs par semaine : ☐

AUTORISATION D'OPERER

Mr, Mme, Mlle père/mère/tuteur/tutrice donne aux médecins locaux l'autorisation de prendre toute décision qu'ils jugeraient utile devant une éventuelle intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Signatures des parents ou tuteur(s) légal(aux) :



SANTE

Etes-vous en bonne santé ? ☐ oui ☐ non

CONSIGNES MEDICALES /PROBLEMES DE SANTE A SIGNALER : asthme, allergies, traitements médicaux en cours, allergies alimentaires, régime éventuel

HEBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL :

Aimez-vous les animaux domestiques (les familles en ont très souvent) ? ☐ oui ☐ non

Acceptez-vous une famille avec de très jeunes enfants ? ☐ oui ☐ non

ASSURANCES

Souscrivez-vous à une assurance annulation ? ☐ oui ☐ non **Tarifs :** Europe : 35 € Monde : 51 €

ACTE-CHALLENGE a souscrit pour vous une assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile pour la durée de votre séjour.

Comment avez-vous connu ACTE-CHALLENGE ? (merci de cocher une case)

Office National de Garantie des séjours et stages linguistiques ☐ Ambassade, Consulat ☐ Guide, Magazine ☐

CIDJ/CIO/Centre de documentation ☐ Professeur ☐ Relations/amis ☐

Autres ☐ précisez :

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du programme, des conditions particulières de vente de ACTE-CHALLENGE et des articles 95 à 103 du décret n°94-490 du 15 juin 1994 et y souscrire pleinement.

Je règle un acompte de € à valoir sur la totalité des frais, chèque libellé à l'ordre d'ACTE-CHALLENGE, le solde sera payé au plus tard quatre semaines avant le départ sans rappel de notre part.

Fait à, le

Signature du participant

Signature du vendeur

Signature (des parents ou tuteur(s)
légal(aux) si mineur(e)

AUTORISATION DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT

J'autorise ACTE-CHALLENGE à prélever sur ma carte de crédit en paiement des prestations indiquées ci-dessus

la somme de € l'acompte de € le solde de €

N° carte bancaire (VISA/EUROCARD-MASTERCARD)

Date de validité

PAPIERS D'IDENTITE POUR SE RENDRE A L'ETRANGER (personnes de nationalité française. Les personnes d'autres nationalités doivent se renseigner auprès du consulat du pays concerné).

En Europe et à Malte : • carte nationale d'identité en cours de validité (avec autorisation de sortie du territoire si le participant est mineur, délivrée par la mairie ou le commissariat) ou passeport en cours de validité

Hors Europe : • passeport en cours de validité pour la durée du programme
• visa, suivant la destination choisie et la durée du séjour



Discovery & Educational Services

10 square Adanson - 75005 PARIS

Tél. : 01 42 17 07 06 - Fax : 01 42 17 06 66

e-mail : info@actechallenge.fr

site : www.actechallenge.fr



Conditions particulières de vente

Inscription

Pour s'inscrire à l'un des séjours proposés par ACTE-CHALLENGE, il suffit de retourner le formulaire d'inscription, ci-joint, très lisiblement rempli et dûment signé, accompagné de 2 photos d'identité et un versement de 245 € ou 400 € correspondant à :

- 245 € : acompte à valoir sur les frais de séjour en Europe.
- 400 € : acompte à valoir sur les frais de séjour hors Europe.

Confirmation

Dès réception du formulaire d'inscription, la confirmation d'inscription au programme choisi est envoyée au participant, accompagnée d'un exemplaire du formulaire d'inscription signé par les deux parties, conformément à l'article 98 du décret n°94-490 du 15 juin 1994.

Conditions de paiement

La facture définitive du séjour sera adressée au participant en même temps que la confirmation d'inscription. La totalité des frais de participation doit parvenir à ACTE-CHALLENGE au moins 4 semaines avant le départ, sans rappel de sa part. Tout règlement doit être effectué à l'ordre de ACTE-CHALLENGE.

Remarque : pas de remboursement des cours les jours fériés dans le ou les pays visités. Une fois l'inscription confirmée, les éventuelles demandes de modification de programme entraîneront 30 € de frais supplémentaires.

Réductions

Si plusieurs membres de la même famille (parents, frères, sœurs) participent à un séjour organisé par ACTE-CHALLENGE au cours de la même année civile, il sera accordé, sur demande, 5% de réduction sur le forfait (hors frais de transferts aéroport ou de transport).

Instructions de départ

Pour tout séjour à l'étranger, le participant doit présenter, suivant sa nationalité, des documents en règle au moment du départ conformément aux exigences légales du ou des pays visités. Les démarches et les frais d'obtention de tout document tel que carte d'identité, passeport, visa éventuel... sont à la charge du participant.

Familles d'accueil

Le nom et l'adresse de la famille d'accueil sont communiqués avant le départ.

ACTE-CHALLENGE enregistre et transmet à ses correspondants locaux les souhaits exprimés par les parents quant à l'affectation de leurs enfants dans les familles. Nous nous efforçons de les satisfaire mais nous ne pouvons pas garantir pouvoir y répondre toujours favorablement. Un changement d'affectation ou l'annulation du séjour ne pourra être admis de la part du participant en cas d'impossibilité par l'organisation de satisfaire à ses souhaits. Il n'y a pas de "famille type", qu'il s'agisse de personne seule, couple, avec ou sans enfant, les familles hôtes sont sélectionnées pour la qualité de leur accueil.

Sorties (mineurs)

Dans la journée, les immersions de nos séjours linguistiques ou de nos séjours immersion, nécessitent de la part du participant un certain nombre de déplacements (par exemple, trajet famille - école, etc.). Nous informons les parents que les enfants ne peuvent être accompagnés par un adulte au cours de ces trajets.

Sorties du soir :

Séjours en collège, seules les sorties organisées sont permises. Des temps libres peuvent pas être accordés en fonction de l'âge (shopping...)

Séjours en famille d'accueil : Moins de 14 ans : les sorties après le dîner sont interdites, les 14/15 ans doivent être rentrés au plus tard à 21h 30, les 16/18 ans doivent être rentrés au plus tard à 22h 30, et ce avec l'accord écrit des parents sur la fiche d'inscription. En Espagne et à Malte, les sorties peuvent être plus tardives, accord écrit des parents sur le formulaire d'inscription exigé.

Participants mineurs : écoles de langue

Les écoles de langues sélectionnées dans cette brochure peuvent accepter des participants mineurs. Ces écoles n'organisent pas de surveillance spécifique pour les mineurs qui suivent leurs cours. Les consignes de sorties du soir sont transmises aux écoles mais nous insistons sur le fait qu'une famille ou les responsables de l'école ne peuvent empêcher un participant de sortir sans permission, ni le localiser à toute heure. Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant mineur

le font sous leur responsabilité et doivent lui donner leurs consignes avant le départ et le responsabiliser. ACTE-CHALLENGE et ses écoles correspondantes ne peuvent être tenues pour responsables si un participant enfreint les autorisations parentales.

Préparation examens / langue spécialisée

Le participant qui se serait inscrit à des cours de langue spécialisée ou à des préparations d'examens et qui n'aurait pas le niveau nécessaire sera placé dans un niveau plus adapté ou dans des cours de langue générale. Aucun remboursement ne sera fait.

Conditions de participation / discipline

Il convient de rappeler au participant qu'il doit se comporter en toutes occasions avec courtoisie et respect des usages du ou des pays visités.

La présence aux cours, la ponctualité et une bonne conduite sont obligatoires.

Tout participant dont le comportement laisse à désirer ou est de nature à nuire au bon déroulement d'un séjour, comme au renom d'ACTE-CHALLENGE, fait l'objet :

- d'un avertissement (avec notification à sa famille pour les mineurs),
- d'un renvoi dans le cas d'indiscipline grave (vol, consommation de drogue, fugue, alcoolisme, insulte, violence, etc); les frais entraînés par ce renvoi (voyage, téléphone, frais de justice éventuels, etc.) sont entièrement à la charge du participant ou de sa famille.

Tout séjour commencé et interrompu ou toute prestation non utilisée, du fait du participant pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à remboursement.

Voyage/transport

Tous nos séjours sont prévus sans accompagnement sauf mention contraire, sans assistance particulière lors de correspondance(s) éventuelle(s) durant le transport. Le voyage est individuel, à la charge du (de la) participant(e) et sous sa responsabilité ou celle des parents ou tuteur(s) si le (la) participant(e) est mineur(e). En cas de voyage individuel (ou groupé non accompagné) la responsabilité d'ACTE-CHALLENGE n'est effective qu'à partir du moment où le participant est pris en charge par l'accompagnateur, la famille, le correspondant...il en va de même en cas d'accueil à Paris.

Retour anticipé

Dans le cas du retour anticipé d'un participant (renvoi, convenance personnelle, etc.), les frais de voyage sont à sa charge ou à celle de ses parents s'il est mineur. Il/elle ne peut prétendre à un remboursement des jours non effectués.

Réclamations

Toute réclamation relative à un programme doit être notifiée à ACTE-CHALLENGE, par lettre recommandée accompagnée des pièces justificatives, dans un délai de 3 mois (ou de 90 jours) après la date du retour.

Annulation du fait du participant :

Toute annulation d'inscription doit être notifiée par courrier. Toute annulation survenant :

- plus de 6 semaines avant la date de départ, entraîne une retenue de 100 €,
- moins de 6 semaines et jusqu'à 5 semaines avant la date de départ entraîne une retenue de 20% du montant total,
- moins de 5 semaines et jusqu'à 4 semaines avant la date de départ entraîne une retenue de 30% du montant total,
- moins de 4 semaines et jusqu'à 3 semaines avant la date de départ entraîne une retenue de 40% du montant total,
- moins de 3 semaines et jusqu'à 2 semaines avant la date de départ entraîne une retenue de 50% du montant total,
- moins de 2 semaines et jusqu'à 1 semaine avant la date de départ entraîne une retenue de 75% du montant total,
- moins d'1 semaine avant le départ entraîne une retenue de 100% du montant total.

Annulation du fait de ACTE-CHALLENGE :

Si par suite de circonstances impérieuses ou imprévisibles (grèves, hostilités, insurrections, épidémies, cataclysmes, actions terroristes etc.) ou si l'effectif d'un groupe ne permet pas d'assurer une bonne organisation du programme, ACTE-CHALLENGE se réserve le droit de modifier, regrouper ou annuler un programme. En cas de modification, regroupement ou annulation, le participant est avisé au plus tard 21 jours avant la date de départ prévue, ce qui lui laisse la possibilité, soit de transférer son inscription sur un autre pro-

gramme, soit d'annuler. Dans ce dernier cas, ACTE-CHALLENGE rembourse intégralement les sommes versées.

Prix

Les prix indiqués dans cette brochure ont été calculés au 5 janvier 2005. Ils restent soumis aux fluctuations :

- du coût du transport lié notamment au coût du carburant,
- des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement et de débarquement dans les ports et les aéroports,
- des taux de change appliqués au voyage et au séjour, à savoir :

- 1 dollar US = 0,80 €
- 1 dollar canadien = 0,70 €
- 1 livre anglaise = 1,50 €
- 1 EURO = 6,55957 FF

conformément aux dispositions de l'Article 19 de la loi N° 92-645 du 13 juillet 1992.

Responsabilité de ACTE-CHALLENGE

Conformément aux décrets N° 94-490 du 15 juin 1994, ACTE-CHALLENGE est considérée comme responsable pour toute défaillance des prestations des services composant le programme. ACTE-CHALLENGE se réserve le droit de se retourner contre ses prestataires de services lorsque sa responsabilité n'est pas directement mise en cause.

Montant des garanties

En tant qu'organisateur de voyages et de séjours linguistiques, ACTE-CHALLENGE a souscrit une assurance "Responsabilité Civile Professionnelle" auprès de la Compagnie ABEILLE ASSURANCES, sous le numéro 33.159.031. Le montant des garanties s'élève à : 762245.09 € pour les dommages corporels et dommages matériels. Licence d'Agence de voyages n° LI 075 00 062 - Garantie financière APS.

Assurance

Pour raison de sécurité et à la demande des bureaux étrangers, ACTE-CHALLENGE souscrit pour tous ses participants une assurance maladie, accident, rapatriement, responsabilité civile.

ACTE-CHALLENGE a souscrit un contrat avec Goudse Verzekering Maatschappij N.V. - 38 cours Blaise Pascal - 91000 EVRY - T. 01 69 36 21 59

Le descriptif des conditions générales est à disposition sur simple demande.

L'assurance Police Langue ISIS couvre les frais médicaux jusqu'à 152449.02 €, la garantie responsabilité civile jusqu'à 152449.02 €, le rapatriement, l'assistance 24/24.

L'assurance optionnelle annulation prend en charge les frais d'annulation en cas de maladie, d'accident, de décès avant le départ de la personne, en cas de chômage, d'offre d'emploi sous certaines conditions...

Visas

Selon le pays, la durée du séjour et le nombre de cours suivis, un visa peut être demandé. Pour l'obtenir, le passeport est obligatoire et dans certains cas, il doit être valide au moins 6 mois après la date de retour en France. La demande de visa doit être faite par le participant et à ses frais auprès des services consulaires concernés. Le délai d'obtention du visa peut être supérieur à un mois.

Etats-Unis : un visa d'étudiant est obligatoire pour toute personne qui suit plus de 18 heures de cours par semaine. Ambassade des Etats-Unis :

<http://www.amb-usa.fr/consul/french.htm>

Canada : Visa obligatoire à partir de 3 mois. Ambassade du Canada : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/paris/>

Séjours Linguistiques Etudiants - Adultes Enfants -Adolescents

ACTE-CHALLENGE organise aussi :



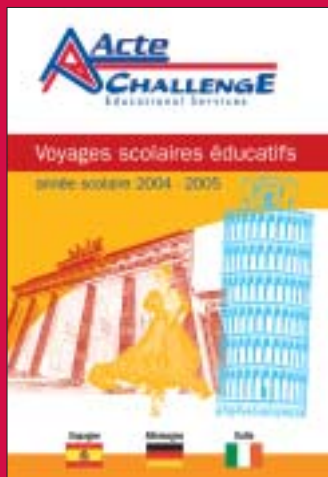
SÉJOURS AU PAIR :

- ÉTATS-UNIS** : 18/26 ans, 1 an - niveau BAC
Jeunes filles - Jeunes gens
(BAFA obligatoire).
- EUROPE** : Angleterre, Irlande, Allemagne,
Espagne, Italie
jeunes filles 18/30 ans, 3 mois/1an

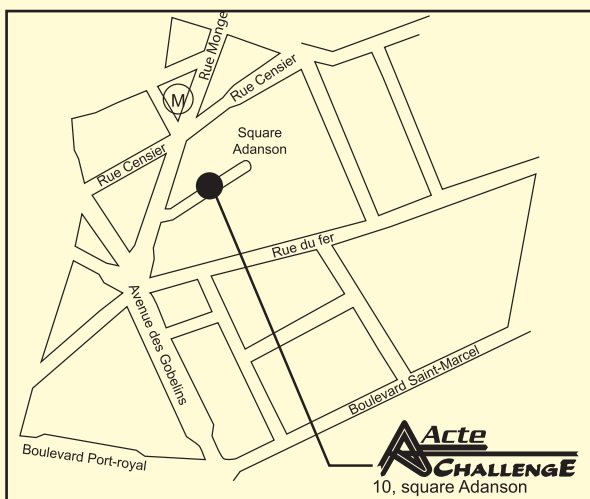
COURS DE FRANÇAIS



VOYAGES SCOLAIRES ÉDUCATIFS



- Royaume-Uni
- Espagne
- Allemagne
- Italie



ACTE-CHALLENGE

10 square Adanson - 75005 PARIS

Tél. : 01 42 17 07 06

Fax : 01 42 17 06 66

E-mail : info@actechallenge.fr

Site : www.actechallenge.fr

Métro : Censier Daubenton (ligne 7)

Bureau ouvert du lundi au vendredi - 9h/13h et 14h/18h